

REVENDICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Prototypes:

Suite à une réunion interne du service qui s'est déroulée le mercredi 21 octobre 2015, concernant un sureffectif de 10 personnes, nous demandons de connaître les motifs justifiant cette décision ?

La réponse a été donnée lors du dernier CE. Compte tenu de la baisse d'activité de ce secteur, d'autres solutions sont proposées aux salariés concernés.

Distributeurs boissons:

Nous demandons de mettre un distributeur de boissons à l'infirmierie.

Nous demandons que l'ensemble des salariés soit doté d'une clef à boissons.

Il n'est pas prévu d'installer un distributeur de boissons à l'infirmierie, car il ne s'agit pas d'un lieu de pause.

L'ensemble des salariés est doté d'une clef à boissons. En cas de problème ou de perte, le service Paie doit être contacté.

Maintenance :

Nous demandons de mettre une rambarde amovible vers les panneaux syndicaux de la maintenance.

Les panneaux syndicaux seront déplacés à proximité, dans le couloir face aux bureaux (semaine 46) pour des raisons de sécurité.

Conditions de travail:

Nous demandons que les Teams-Experts ne se chargent plus de la remise en route des AGV.

La remise en route des AGV est à la charge du Team ou de la personne formée.

(il y a plusieurs personnes dans chaque ligne qui ont été formées à cette manipulation : Montage : Pour les AGV EK : 7 teams-experts + 10 opérateurs/polyvalents ; Pour les « oui-oui » : 10 Teams-experts ; A1 secteur Fonte : 6 Teams-experts aux blocs -9 Teams-experts aux culasses et 6 RUTES ; Maintenance : 1 personne est détachée pour les AGV).

L'AGV est considéré comme une machine.

Caristes :

Nous demandons un cariste supplémentaire par poste pour remédier aux nombreux dysfonctionnements des AGV.

Cet ajout n'est pas prévu. Nous travaillerons plutôt sur ces dysfonctionnements.

Repos compensateur :

Nous demandons la possibilité de poser du Repos Compensateur par tranche d'une heure.

Après analyse, et compte tenu des problèmes d'organisation qui peuvent être engendrés par cette mise en place, ce compteur n'est pas prévu.

Par contre, si le nombre d'heures de Repos Compensateur est inférieur à 4 h.00, et si aucun mouvement n'a eu lieu depuis le début de l'année, les salariés pourront faire une demande individuelle de paiement, chaque fin d'année.

Suggestions :

Combien de suggestions ont été déposées ? Combien ont été acceptées ? Combien en restent-ils à réaliser ?

Du 1er Janvier au 30 Septembre 2015, 11682 suggestions ont été déposées, 8985 ont été acceptées et 861 ont été réalisées.

Entretien individuel :

Quel est le bilan des entretiens individuels en sachant qu'ils devaient être réalisés avant le 30 septembre 2015 ?

Pour quels motifs le document concernant l'entretien individuel intitulé « fiche suivi operateur » est-il différent suivant les opérateurs ?

Nous demandons que le CHSCT et le CE soient consultés sur les modalités du contenu réel des critères d'évaluations de toutes les catégories professionnelles.

La première ligne a été resensibilisée sur l'importance de ces entretiens. L'année prochaine, et dès Janvier 2016, nous ferons le nécessaire auprès des responsables, et un suivi rigoureux sera effectué.

D'autre part, nous souhaiterions apporter des modifications informatiques au système actuel. Nous modifierons donc les fiches « métiers » et nous reverrons les compétences techniques à évaluer, pour que nous puissions ressortir des éléments concrets. Nous rajouterons aussi un processus qui permettra aux managers de mettre en place, en cas de besoin, un plan d'action, en fonction des différences constatées entre le niveau atteint et le niveau à atteindre.

Aires de repos :

Nous demandons de retirer les palettes en bois qui font office de sièges dans l'aire de repos du montage. Par contre, nous demandons de remettre en état les sièges des aires de repos.

Ce sujet a été abordé lors du CE du 27 Octobre 2015. Il n'est pas prévu de retirer ce mobilier, mais des modifications sont en cours, avec l'intégration de plaques en plexiglas afin de faciliter le nettoyage. D'autres propositions d'améliorations ont été faites et elles seront testées afin de trouver la meilleure solution.

Un état des lieux de toutes les aires de repos a été fait et une remise en état des sièges a eu lieu au mois de Septembre.

Bâtiment tri sélectif :

Nous demandons de mettre un système de barre pour désolidariser l'emballage carton des palettes bois qui sont fixées entre elles par des clous et des rondelles en remplacement du pieds de biche actuel.

Il s'agit d'une opération qui devient de moins en moins fréquente (1 à 2 fois/Jour suite à la mise en place des packagings retournables) et le sujet a été vu au mois de Juillet avec l'opérateur et son responsable de la Société EPUR. La solution mise en place a été validée.

Vestiaire :

Nous demandons d'attribuer un vestiaire avec un placard pour tous salariés devant porter une tenue de travail.

Tous les salariés ont un placard.

Pour les services supports, une liste des vestiaires manquants et jugés nécessaires sera établie.

Local chaufferie B1:

Suite à notre question posée lors de la réunion DP du 23 juillet, avez-vous modifié l'accès au local chaufferie au bâtiment B1 ? (Actuellement, il faut passer par le vestiaire féminin).

Les travaux sont terminés et le mouvement de personnel se réalise au cours de cette semaine.

Vestiaire 1B1:

Nous demandons de réparer les douches car la pression de celles-ci est insuffisante.

Un contrôle a été effectué par la Lyonnaise des Eaux, et une intervention est en cours (fin prévue début Novembre 2015).